

Témoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais

Numéro spécial de Janvier 1993 — Tiré à part du numéro 11 471 du mercredi 27 janvier 1993

Élections législatives

IMPOSER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Dans quelques semaines — le 21 mars prochain — aura lieu le scrutin des législatives.

Ces élections seront une occasion pour les Réunionnais de dire ce qu'ils veulent pour leur pays dans les années à venir.

Lors des dernières législatives — celles de 1988, qui faisaient immédiatement suite à la présidentielle — les Réunionnais s'étaient massivement prononcés en faveur de l'Égalité et des candidats de l'Égalité. Leur choix a fortement pesé sur les décisions gouvernementales qui ont suivi. Avec l'extension du RMI, le début de l'alignement des Allocations Familiales et celui du SMIC, le processus de l'Égalité a été mis en œuvre. C'est un bouleversement — pas encore totalement achevé — dans toute la société réunionnaise qui en est résulté.

Après cette expérience, les Réunionnais savent qu'en mars prochain ils peuvent à nouveau, par leur vote, peser sur les choix qui seront faits dans le pays et à Paris.

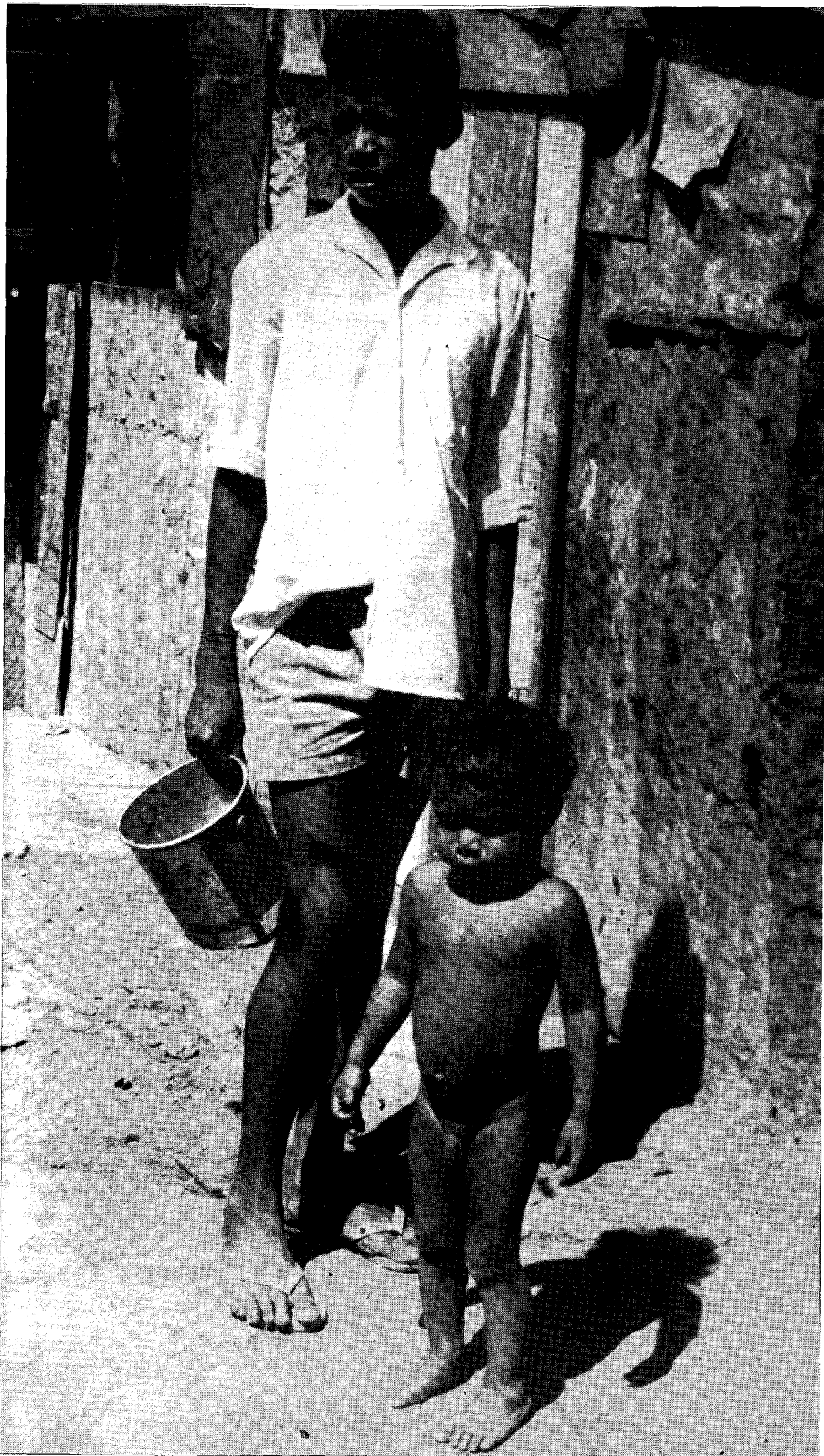
Bien sûr, ils demanderont, en premier lieu, que l'on ne remette pas en cause la marche vers l'Égalité mais, au contraire, que l'on parachève ce qui a été entrepris.

Mais, surtout, ils exigeront que tout soit mis en œuvre pour le Développement, afin que l'on crée des emplois et des richesses en quantités suffisantes. Afin de redonner l'espoir à tous les Réunionnais craignant, au regard de la situation actuelle, que le pays s'enfonce dans une grave impasse si rien n'est fait.

Un Plan de Développement a été élaboré, proposé et adopté par les élus. Il découle des propositions faites par les Réunionnais eux-mêmes pour sortir le pays de la crise.

Les Réunionnais voulant que ce Plan soit pris en compte et appliqué le diront avec force lors des législatives de mars.

Après les bouleversements apportés par l'Égalité à la société réunionnaise, il faut imposer les transformations qu'apportera le Développement.



Les grandes lignes du Plan de Développement

(Voir pages III à XVI)

L'OBJECTIF ESSENTIEL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT: CRÉER RICHESSES ET EMPLOIS EN QUANTITÉS SUFFISANTES AFIN DE REDONNER CONFIANCE ET ESPOIR À TOUS LES RÉUNIONNAIS.